

PORTTRAITS

Le montpelliérain Urbasolar profite de l'engouement pour le photovoltaïque en région, et couvre les toits des particuliers comme des professionnels.

>> Lire page 3

OUTILS

Invest LR, dont la Région est le principal financeur, parcourt le monde pour démontrer aux entreprises les atouts d'une implantation en Languedoc-Roussillon.

>> Lire page 7



LE JOURNAL ÉCONOMIQUE du Languedoc-Roussillon

Trimestriel n°4 - Février-mars 2009

DOSSIER

La Région stimule la création et la reprise

La Région ne ménage pas son soutien aux porteurs de projets désireux de créer ou de reprendre une entreprise. Car le dynamisme des créations - 18 000 par an - alimente la croissance de l'économie et de l'emploi. Incarnée depuis quatre ans dans le programme régional « Pacte », qui mobilise de nombreux partenaires de l'accompagnement des entreprises, l'action de la Région conforte le Languedoc-Roussillon dans le peloton de tête français de la création d'entreprise.

>> Lire pages 4 et 5



Isabelle Verhli et Gaël Rétif reprennent Vega Voiles, le fabricant de voiles, gréements et accastillages fondé il y a 35 ans au Grau-du-Roi. Vincent Bazille, l'un des deux cédants (à gauche), les accompagnera durant un an.



ÉDITO

Face à la crise économique, la Région se mobilise en agissant sur l'investissement public, clé du développement régional. Car, contrairement à l'État qui se désengage, c'est bien aujourd'hui que nous devons soutenir l'économie avec des mesures rapides et concrètes.

Parallèlement aux grands chantiers que nous lançons ou accélérons, nous avons aussi décidé de soutenir davantage encore les entreprises par un train de mesures : report d'un an des échéances de remboursement des avances, extension du Fonds Régional de Garantie, simplification de l'accès à la commande publique, renforcement des dispositifs d'avance, ou encore, incitation du tissu bancaire régional.

Notre objectif : consolider l'emploi, en créer de nouveaux, cibler les crédits sur des projets concrets et créateurs d'emplois. Il s'agit de rassembler les forces vives, les intelligences de notre territoire.

Les collectivités locales portent 75 % de l'investissement public. Nous avons la responsabilité de maintenir et d'amplifier nos investissements en 2009.

Ce que nous avons dernièrement réalisé sur le Port de Sète, en faisant investir des groupes privés en soutien à l'action régionale, est exemplaire et encourageant. L'effet levier est concret : un nouveau terminal fruitier, 200 emplois supplémentaires, les entreprises de logistique boostées...

Aujourd'hui, c'est 488 millions d'euros que nous injectons dans l'économie régionale. Si l'on tient compte de l'effet levier, nous générerons un volume global d'investissements de 5,1 milliards d'euros.

Un effort que nous maintiendrons pour limiter les effets de la crise dans cette région et soutenir le tissu économique.

Georges Frêche

Président de la Région
Languedoc-Roussillon
HEC, Professeur à la Faculté de Droit
et des Sciences Économiques

REPÈRES

2 entreprises régionales sur 3 créées depuis 2004

L'Agence pour la création d'entreprise analyse en mars 2009 les taux de renouvellement quinquennal des entreprises de 2004 à 2008, à partir des statistiques de l'Insee. Verdict : les entreprises du Languedoc-Roussillon sont souvent jeunes, le taux de renouvellement à 5 ans atteint 63 %. Cela signifie que pour 100 entreprises existantes du Languedoc-Roussillon, on recense 63 créations entre 2004 et 2008. La moyenne française hors Île-de-France n'est que de 52 créations pour 100 entreprises. Il est vrai que le Languedoc-Roussillon connaît une densité de créations d'entreprises particulièrement élevée : 315 créations pour 10 000 habitants.

Seule la Lozère se démarque de la moyenne régionale en la matière : il y a 35 créations entre 2004 et 2008 pour 100 entreprises de Lozère.

Certains secteurs d'activités sont particulièrement concernés par le renouvellement : ainsi, 81 % des entreprises de construction du Languedoc-Roussillon ont été créées entre 2004 et 2008. À l'autre bout du spectre, se trouvent les entreprises des services de santé aux personnes, dont 33 % ont été créées entre 2004 et 2008.



Trimestriel • n°4 • Hôtel de Région • 201 avenue de la Pompiègne • 34064 Montpellier cedex 2
Directeur de la Publication : Georges Frêche • Rédaction : Direction de la Communication • Réalisation maquette : Sens Inédit
Impression : Editions Mimosa

EN BREF

La Région au Salon de l'Agriculture

25 entreprises, dont les deux tiers adhèrent à la marque ombrelle régionale Sud de France, ont accompagné la Chambre régionale d'Agriculture et la Région à Paris au grand rendez-vous annuel du Salon de l'Agriculture. Il s'est tenu au Parc des Expositions de la Porte de Versailles du 21 février au 1^{er} mars. Le Languedoc-Roussillon y disposait d'un stand de 518 m². L'occasion idéale de présenter à 600 000 visiteurs la variété et la qualité des productions des entreprises régionales de la viticulture, de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

www.salon-agriculture.com

Tourisme : attirer les investisseurs

Les troisièmes assises régionales du tourisme, le 5 février au Corum de Montpellier, ont permis de tirer le bilan de la saison 2008 et de dégager un enjeu fort : la professionnalisation et l'élargissement de l'offre touristique pour séduire de nouvelles clientèles avec des produits nouveaux. La Région, le CRT et Invest LR veulent attirer les investisseurs en Languedoc-Roussillon, 4^e région touristique de France, avec le programme Languedoc-Roussillon Tourism Invest. Tourisme rime aussi avec qualité : 200 professionnels labellisés ont reçu leur plaque Qualité Tourisme Sud de France lors des assises régionales. La Région engagera 14 millions d'euros dans la politique régionale touristique en 2009.

www.sunfrance.com

2,534 millions d'habitants en Languedoc-Roussillon

Avec 238 000 habitants de plus qu'en 1999, la région possède la plus forte dynamique démographique de France (+1,4 % par an) après la Corse, affirme l'Insee, qui comptabilise 2 534 144 habitants en région au 1^{er} janvier 2006. Le Languedoc-Roussillon attire toujours beaucoup : l'augmentation de la population y est essentiellement due (à 90 %) à un solde migratoire positif. La population du Languedoc-Roussillon croît deux fois plus vite que la population française et l'agglomération de Montpellier un peu plus vite que la moyenne régionale (+1,5 %). L'Hérault dépasse le million d'habitants et même la Lozère n'en perd plus (sa population croît de 0,6 % par an). Le chiffre régional sera actualisé au 1^{er} janvier 2010.

www.ilr-stat.net/demographie

Actualité

Pour l'emploi, rendez-vous sur les TAF !

Pour la deuxième fois, la Région organise avec ses partenaires des salons pour l'emploi et la formation dans tous les départements. Les rendez-vous s'étalent jusqu'en mai.

C'est le moment d'aller aux TAF ! Face à la montée du chômage (+1,9 % en décembre et +12,2 % en 2008) et au recul des offres d'emploi durables, la Région agit. Pour la deuxième année, les salons TAF (Travail, Avenir, Formation) vont apporter des réponses très concrètes et opérationnelles aux entreprises à la recherche de salariés comme aux demandeurs d'emploi. La Direction de la formation professionnelle de la Région co-anime le comité de pilotage chargé de préparer les TAF, en partenariat avec les partenaires de l'emploi et de la formation, tels le Pôle Emploi, les missions locales et les conseils généraux.

L'an dernier, les TAF avaient réuni 10 000 offres d'emploi et attiré 40 000



Les cinq premiers salons TAF en 2008 avaient réuni 10 000 offres d'emploi et attiré 40 000 demandeurs d'emploi.

Toutes les dates des TAF

- **Salon régional « Travail Avenir Formation » de la Lozère** : le 5 mars à la Halle Saint-Jean à Mende
- **Salon régional « Travail Avenir Formation » de l'Aude** : les 17 et 18 mars à la salle du Dôme à Carcassonne
- **Salon régional « Travail Avenir Formation » du Gard** : les 25 et 26 mars au Parc des Expositions de Nîmes
- **Salon régional « Travail Avenir Formation » de l'Hérault** : du 2 au 3 avril au Parc des Expositions de Montpellier
- **Salon régional « Travail Avenir Formation » des Pyrénées-Orientales** : du 13 au 14 mai au Palais des Rois de Majorque à Perpignan

visiteurs. Le premier salon 2009 vient d'avoir lieu à Mende en Lozère le 5 mars. Quatre autres se tiendront du Gard aux Pyrénées-Orientales, durant deux journées complètes. Les cinq salons - un dans chaque capitale départementale - mettent en relation des demandeurs d'emplois avec des entreprises qui recrutent localement. Les fédérations professionnelles sont elles aussi présentes. Une présélection des offres est réalisée en amont, localement

par les agences de Pôle Emploi. Les entreprises qui ont des offres d'emploi à pourvoir ont la possibilité de participer de manière entièrement gratuite aux salons TAF.

Les TAF vont aussi mieux informer et orienter les jeunes et les demandeurs d'emploi sur l'offre de formation et sur ses modalités d'accès, afin d'améliorer leur qualification en vue de leur insertion professionnelle. Les Maisons de la Région sont elles aussi sollicitées pour

l'espace formation. La formation est le meilleur passeport vers l'entreprise et l'emploi. La Région a récemment mis en place deux numéros verts Objectif Emploi (lire encadré) pour améliorer l'information sur la formation professionnelle. Chaque année, en Languedoc-Roussillon, 58 000 personnes - demandeurs d'emplois, jeunes scolarisés, salariés - bénéficient d'une formation ou d'un accompagnement financés par la Région. Cette dernière consacrera 238 millions d'euros à la formation et à l'apprentissage en 2009. ■

Deux numéros verts et un site Internet

0 800 00 74 74. Au bout du fil, un nouveau service à distance pour informer les chefs d'entreprise et les salariés du Languedoc-Roussillon sur les dispositifs d'aide à l'embauche et la formation. Ouvert toute l'année, ce numéro vert (l'appel est gratuit depuis un poste fixe) unique en France est mis en œuvre par le Fongecif Languedoc-Roussillon pour le compte des partenaires sociaux et de la Région. Le **0 800 00 70 70** rend le même service aux demandeurs d'emploi ou jeunes en insertion. Parallèlement, la Région a entièrement repensé son site Internet consacré à la formation professionnelle (www.laregion.fr), avec un moteur de recherche performant pour tout savoir sur le sujet.

CONTACTS

- > Direction de la Formation Professionnelle de la Région
04 67 22 93 82 - www.laregion.fr
- > Pôle Emploi
www.anpe.fr/region/languedoc_roussillon

Les Assises de l'Industrie scrutent le « Grenelle »

Soutenues par la Région, les 1^{ères} Assises de l'Industrie identifieront l'impact, mais aussi les opportunités, du Grenelle de l'environnement.

La Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier espère la venue de 500 responsables d'entreprises régionales du secteur de l'industrie et des services à l'industrie aux premières Assises de l'Industrie le 31 mars au Corum. C'est une action pilote de dimension régionale menée par la CCI de Montpellier, qui veut afficher haut et fort le I de CCI. Ces premières Assises (elles devraient se tenir tous les ans), dont la Région soutient financièrement l'organisation, vont passer au crible le Grenelle de l'Environnement. Au bon moment, car le pack législatif Grenelle I vient d'être adopté mi-février en première lecture par le Sénat et le Grenelle II (le projet de loi « Engagement national pour

l'environnement ») devrait être discuté avant l'été. La manifestation appliquera elle-même l'esprit du Grenelle puisqu'elle fera réaliser son propre « bilan carbone » (par une société de Castelnau-le-Lez).

Des opportunités à étudier

Pour présenter les lignes forces du Grenelle, l'avocate spécialiste du droit de l'environnement, Corinne Lepage, sera le grand témoin national des Assises de l'Industrie. Les deux tables rondes suivantes feront débattre des spécialistes - représentants d'EDF, de l'Ademe, du bureau d'études Tecsol, de l'agence régionale de l'innovation Transferts LR - ainsi que des entreprises qui s'adaptent et tirent parti des

préoccupations environnementales, comme Innotec, Socom, Semco, Oeneo Bouchage et Pure Impression. Interviendront aussi la Fédération Française du Bâtiment et les architectes François Fontès et Pierre Tourre. Les discussions ne se limiteront pas à présenter les contraintes réglementaires du Grenelle de l'environnement, elles chercheront à identifier les opportunités

de marchés et les nouveaux savoir-faire. Patrick Ceccotti, Vice-Président industrie et services à l'industrie de la CCI de Montpellier, Jean-Pierre Parisi, élu à la CCI et Anne-Yvonne Le Dain, Vice-Présidente du développement économique et de la recherche du Conseil régional, conclueront ces premières Assises de l'Industrie. ■

CONTACTS

- > Région, Direction du développement des entreprises, chef du Service innovation et intelligence économique, Myriam Villaret
villaret-bonaz.myriam@cr-languedocroussillon.fr - 04.67.22.90.13
www.laregion.fr
- > CCI de Montpellier, mission Industrie Environnement Innovation, Laurent Ducassou
04 99 51 53 01 - l.ducassou@montpellier.cci.fr, www.montpellier.cci.fr

Portraits

Urbasolar brille de mille feux

Installateur de centrales photovoltaïques clés en mains chez les industriels et les particuliers, Urbasolar forme un groupe au zénith. Réalisant 80 % de son activité en Languedoc-Roussillon, il prévoit encore de doubler son chiffre d'affaires en 2009.

La couverture du toit de la plateforme du prestataire FM Logistic à Laudun dans le Gard à l'automne 2008 ? Signé Urbasolar. La nouvelle usine du chocolatier Cemoi, à Thuir, près de Perpignan ? Encore Urbasolar. L'entrepôt Lidl de Béziers, qui sera achevé en mai 2009 ? Toujours Urbasolar. La société montpelliéraine fondée par Stéphanie Giraud en 2006 peut aussi rajouter à son actif une nouvelle belle référence : la PIC Languedoc, la plateforme industrielle courrier de La Poste, en construction sur la zone de fret de l'aéroport Montpellier-Méditerranée.

Un groupe en ébullition

Urbasolar, dont la naissance en 2006 a été accompagnée par le programme Pacte de la Région, connaît une phase de croissance « explosive ». Son chiffre d'affaires a bondi de 3,4 millions en 2007 à 20 millions d'euros en 2008. « L'activité devrait doubler en 2009, estime Stéphanie Giraud. La Région a joué un rôle dans notre développement, puisqu'elle a soutenu tous les projets d'intégration au bâti que nous avons réalisés pour nos clients. » Pour accompagner sa croissance, Urbasolar pourrait recruter « une dizaine de salariés » en 2009, ce qui porterait l'effectif à 50 personnes. Urbasolar a réuni les moyens de ses

ambitions : l'entreprise a levé fin septembre 4 millions d'euros auprès de Crédit Agricole Private Equity, via le fonds Capenergie.

Le groupe n'intervient pas seulement sur les toits des grands bâtiments industriels ou des collectivités : il travaille aussi chez les particuliers via sa filiale Solea. Au bout d'un an d'existence, Solea, qui intervient sur le Gard et l'Hérault, réalise un chiffre d'affaires de vingt millions d'euros avec une dizaine de personnes. « À 20 000 euros l'équipement, cela fait plus de cent installations », calcule Stéphanie Giraud. L'avenir est planifié : la toute récente holding Solea Développement doit créer de nouvelles sociétés pour couvrir l'Hexagone. L'une s'implantera rapidement « dans le Sud du Languedoc-Roussillon, où le potentiel est très important. » Urbasolar a aussi signé un accord avec le groupe de distribution ultramarin Cafom, qui commercialise dans ses neuf magasins de Guadeloupe, Martinique et Guyane, des panneaux solaires auprès des particuliers.

Un projet industriel

Stéphanie Giraud, dont la soif d'entreprendre n'est pas aisément étanchée, porte aussi un autre projet d'envergure : une usine de fabrication



Urbasolar recouvre de membranes photovoltaïques 10 000 m² de toiture du nouvel entrepôt (38 000 m²) de Lidl à Béziers, qui sera mis en service à la fin mai.

de membranes photovoltaïques pour fournir le marché européen, qui s'installerait dans l'agglomération de Montpellier. Ce projet de 10 millions d'euros générerait une trentaine

d'emplois. « Nous serons très prudents, tempère Stéphanie Giraud. Sa concrétisation est conditionnée au maintien par l'État du dispositif de soutien et de la tarification. » ■

Urbasolar en chiffres

- Chiffre d'affaires 2008 : **20 millions d'euros.**
- Effectif du groupe (Urbasolar, Urbasolar Technologies, Urbasolar Energy, Urbasolar Energies Nouvelles, Solea, Solea Développement) : **40 salariés.**

Pool Technologie garde une longueur d'avance

Spécialiste du traitement des eaux de piscines privées et publiques, Pool Technologie poursuit depuis Valergues, près de Montpellier, une stratégie de croissance ambitieuse, soutenue par l'innovation.

Le chiffre d'affaires de Pool Technologie a triplé en huit ans, lui offrant une place de leader européen dans le traitement automatique des eaux de piscines. Philippe Gard peut se réjouir du parcours de la société familiale qu'il a repris en 2000 avant de lui donner une dimension industrielle. L'usine de la ZAC des Jasses, à Valergues, vient d'ailleurs de passer de 1 700 à 3 000 m² afin d'augmenter sa capacité de production. « La Région a soutenu notre développement, via le Fonds Régional à l'Innovation, en partenariat avec Oseo, et une avance remboursable Astre de 300 000 euros. La croissance a permis de créer dix emplois », poursuit le gérant.

Facteur-clé de ce succès ? « Une offre innovante, la plus complète du marché », assure Philippe Gard. Composé de trois ingénieurs et d'un responsable, le service R&D conçoit « des systèmes toujours plus écologiques, de meilleur rendement et à moindre coût, à



L'équipe de Pool Technologie, à Valergues, autour de Philippe Gard.

l'image de Natural Pool, une nouvelle technologie d'électrolyseurs en cours de développement dans le cadre d'un projet Eureka ».

Plongée dans les piscines collectives

S'appuyant sur un large réseau de distributeurs en France et bénéficiant

de la distribution exclusive en Europe d'un fabricant australien de pièces détachées pour piscines privées. Elle a par ailleurs ouvert un secteur piscine collective, basé sur l'offre d'une société américaine. « Ce résultat n'est pas le travail d'un seul homme mais d'une équipe de 26 personnes, soudée autour d'un projet d'entreprise respectant une éthique sociale, économique et environnementale », affirme Philippe Gard. Une stratégie qui se traduit aussi par un management participatif et une proximité de service avec les clients et fournisseurs.

« Aujourd'hui, nous gardons une avance sur le marché », conclut Philippe Gard. ■

www.pool-technologie.com

Pool Technologie en chiffres

- Chiffre d'affaires 2008 : **4 millions d'euros**, dont 40 % réalisé à l'exportation. Via son réseau de distribution, Pool Technologie est présent dans 25 pays européens, aux États-Unis, au Maghreb et au Moyen-Orient.
- Effectif : **26 salariés.**

EN BREF

JMB Énergie exploite le vent et le soleil

JMB Énergie, fondé par Jean-Marc Bouchet à Villeneuve-les-Béziers, se voit attribuer par la commission permanente du 3 février une avance remboursable de 300 000 euros via le programme Astre pour les entreprises en croissance. Cet opérateur éolien élargit son action aux autres secteurs des énergies renouvelables comme le solaire photovoltaïque (avec des centrales plein champ, la couverture de toitures et des ombrières). La société a réalisé un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros en 2008 et emploie début 2009 seize salariés. L'objectif est d'atteindre à trois ans un chiffre d'affaires consolidé de 12 millions d'euros. Elle devrait avoir créé douze emplois sur la période.

www.jmbenergie.com

Méricq crée des emplois logistiques à Bram

Méricq, négociant-mareyeur en produits de la mer d'Estillac, près d'Agen dans le Lot-et-Garonne, reçoit le 19 décembre une aide à l'immobilier de la Région (75 000 euros) pour un important investissement effectué à Bram, dans l'Aude. L'entreprise Méricq a construit près de la sortie de l'autoroute A61 une plateforme logistique de 16 quais de chargement pour 2,78 millions d'euros, Méricq, 4^e négociant français, avait repris en mars 2007 le négociant carcassonnais Sendrous Rigail et ses 21 salariés, transférés ensuite à Bram. 35 employés travaillent aujourd'hui à Bram, et Méricq affirme pouvoir créer une vingtaine d'emplois grâce au doublement de son chiffre d'affaires envisagé d'ici 2010. La société de 185 salariés, qui a réalisé 87 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2008, dispose aussi d'un atelier de mareyage à Port-Vendres dans les Pyrénées-Orientales.

www.mericq.fr

ETEG (Toulouges) veut mieux suivre les chantiers

L'électricien toulougien bénéficie d'une aide de 3 200 euros de la Région accordée lors de la session du Conseil régional du 19 décembre. Cette subvention correspond à 80 % du coût d'une étude sur le suivi des chantiers que souhaite réaliser Guillaume Jallat, reprenant l'entreprise de 24 salariés des Pyrénées-Orientales en juillet 2007. ETEG souhaite formaliser l'organisation et concevoir des outils de gestion des performances économiques des chantiers.

www.laregion.rr

DOSSIER

La Région passe un pour la création et la

Stimuler la création, pérenniser l'activité économique et développer l'emploi, voilà l'ambition du programme régional Pacte

Avec 18 102 sociétés nées en Languedoc-Roussillon en 2008, la création d'entreprises reste à un très haut niveau, et progresse même de 2,1 % par rapport à 2007, année record. Le Languedoc-Roussillon campe sur la première marche du podium avec son taux de création d'entreprise de 65 %, nettement supérieur à la moyenne française de 54 %. Une telle dynamique constitue un atout de choix pour l'économie régionale. La Région, qui en est convaincue, a passé depuis quatre ans un « Pacte » avec les acteurs de la création et de la reprise. Cinq lettres qui signent un programme ambitieux : le « Programme d'Appui à la Création et à la Transmission d'Entreprises ». Depuis 2004, un budget annuel de 11,5 millions d'euros alimente la politique régionale pour l'entrepreneuriat. Avec le programme Pacte, décliné en Pacte Entreprise, Pacte Agriculture et Pacte Formation, la Région finance les actions des structures d'accompagnement partenaires, le projet global de création ou de reprise via des avances remboursables et le fonds régional de garantie, la formation et le suivi du créateur ou du repreneur.

Un accompagnement professionnel

Tout Pacte nécessite un Visa préalable qui vérifie la faisabilité du projet. Plus de 2 000 ont été réalisés l'an dernier par le réseau régional d'accompagnement à la création et à la transmission. « L'intervention de la CCI d'Alès a été à la fois juste, très claire et fructueuse », se souvient Marie Lourd, qui s'est associée en juin 2008, à Yannick et Jean-Claude Fourbet pour reprendre le spécialiste des vases d'Anduze Le Chêne Vert. Les principaux prescripteurs de Visa sont les Chambres de métiers et de l'artisanat (près de 1 700) et les Chambres de commerce et d'industrie (400), mais aussi le réseau régional des pépinières Synersud et l'union régionale des Scop (coopératives). « Le Conseil régional est le premier partenaire



Le Chêne Vert, spécialiste du célèbre vase d'Anduze, est désormais une PME 100% familiale avec l'arrivée dans l'entreprise de Marie Fourbet-Lourd en juin 2008, en association avec Jean-Claude et Yannick Fourbet. Le Chêne Vert emploie 17 salariés et confirme sa volonté de maintenir une fabrication artisanale de qualité dans ses ateliers d'Anduze.

de l'artisanat, confirme André Sylvestre, le président de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat. En 2007, les chambres régionales ont suivi 11 458 créateurs et repreneurs. 1 650 accompagnements ont donné lieu à des Visa création ou reprise. » L'agriculture n'est pas oubliée : le Pacte Agriculture se traduit par plus de 530 Contrats globaux d'installation signés de janvier 2005 à décembre 2008. 1 400 candidats à l'installation ont été accompagnés dans diverses phases de leur parcours et 5,4 millions d'euros mobilisés.

Soutenir la création

De novembre 2005 à décembre 2008, 9,1 millions d'euros d'avance remboursable ont été octroyés par la Région à 263 entreprises, dont un tiers de créations. La jeune pousse Airtist, de Montpellier, qui a lancé une plate-

forme musicale et communautaire sur Internet, a ainsi obtenu 50 000 euros en novembre 2007, de même que le conseil en développement durable Bioviva DD en juillet 2008. « Aujourd'hui, cette aide de trésorerie nous rassure et permet d'envisager plus sereinement le développement de l'activité », assure Jean-Thierry Winstel, fondateur de la société montpelliéraine de 5 salariés en avril 2007. Les créateurs jugent aussi les délais rapides : « Nous avons déposé un dossier avec le CEEI de Nîmes en janvier et la décision de la Région est tombée en mars », se rappelle Thomas Hugues, fondateur de l'entreprise innovante nîmoise Smartio Systems.

Favoriser la reprise

Deux-tiers des entreprises accompagnées au titre du Pacte avance remboursable sont des reprises. Le Chêne Vert, spécialiste des vases

d'Anduze, a obtenu 50 000 euros en mai 2008. « Cela nous a permis de ne pas trop peser sur la trésorerie et de maintenir le niveau d'investissement en 2008 », affirme Marie Lourd, repreneur de l'entreprise de 17 salariés. Même satisfaction à Florac en Lozère, où David Suarez, ancien responsable de service client chez France Telecom, est devenu biscuitier en reprenant en juin 2008 l'Atelier du sucre et de la châtaigne. « L'avance remboursable de

25 000 euros permet le maintien des trois emplois. »

À la Fédération régionale du bâtiment, le programme Transmibat se focalise sur la transmission des entreprises et des savoir-faire. Alex Conil, secrétaire général explique : « Le programme fait émerger chaque année 70 à 80 projets de transmission, qui dans sept cas sur dix, n'ont pas de repreneurs. Parallèlement, nous recevons une centaine de repreneurs, dont 40 % viennent de l'extérieur du Languedoc-Roussillon. Nous les mettons en relation, les aidons à monter le plan financier. » Laurent Buffard, repreneur des charpentes bois A3B à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse dans l'Aude en août 2008, témoigne : « La FFB nous a bien aidé dans toutes les démarches, dans le montage du dossier de reprise. L'avance remboursable Pacte de 50 000 euros de la Région a alimenté le besoin en fonds de roulement, ce que les banques ont du mal à financer. Sans Pacte, qui apporte une caution mais aussi de l'oxygène pour quelques mois, le dossier aurait été plus tendu. » A3B, qui a racheté le fonds de commerce au cédant Jean-Michel Brieu (resté associé minoritaire et salarié) a également obtenu un prêt d'honneur de la PFIL Écrin Initiatives. La Région souhaite particulièrement encourager la reprise par les salariés. Pour cela, un dispositif novateur a été mis en place, le financement à 50 % du salaire du repreneur (salarié en interne ou tiers extérieur) durant un an. En bénéficient les salariés repreneurs du graulien Vega Voiles, Isabelle Verhli et Gaël Rétif.

Le guide du créateur

Après avoir publié le Guide du repreneur en 2007, les services de la Région finalisent le Guide du créateur pour le premier semestre 2009. Rédigé avec la collaboration du Réseau régional d'accompagnement, il réunira les intervenants publics et privés et décortiquera les financements mobilisables par un créateur en Languedoc-Roussillon. Comme le Guide du Repreneur, il sera téléchargeable sur le site Internet d'information monté par la Région avec Oseo, www.info-entrepriseslr.fr

DOSSIER

Pacte reprise

Pacte, lancé voici plus de trois ans.

L'impact sur l'emploi est à la hauteur de l'effort : les 263 entreprises déjà accompagnées maintiennent ou créeront à trois ans 2 250 emplois en Languedoc-Roussillon, dont un tiers dans l'univers du bâtiment.

Former pour pérenniser

La formation des entrepreneurs augmente les chances de pérennisation des activités. Franck Heyer, repreneur en 2005 de la boulangerie Segui (9 salariés) à Prades-le-Lez, avec l'aide d'un Pacte avance remboursable de 50 000 euros, était dans l'informatique. Il a passé un CAP de boulanger et a continué à se former. « Il n'y a pas de secret de réussite. Il faut surtout s'investir énormément et avoir de bonnes compétences de gestion. » Laurent Buffard, repreneur d'A3B, était conseil en développement industriel à la CCI de l'Ariège. Il a suivi la formation aux process de marché du bâtiment délivrée par la Fédération du

bâtiment. Dans la panoplie des aides régionales, c'est Pacte formation qui répond à cette préoccupation : il valide les compétences du repreneur avant la cession et contribue à un passage de relais dans les meilleures conditions. Tout cet accompagnement porte ses fruits : il y a quatre ans, plus d'une entreprise sur deux créée en Languedoc-Roussillon avait cessé son activité au bout de cinq ans. En 2008, le taux de pérennité des entreprises nées il y a cinq ans devrait dépasser 60 %.

CONTACTS

- > Région Languedoc-Roussillon www.laregion.fr
- > Direction du Développement des Entreprises, service création et reprise d'activités 04 67 22 90 35 creation-eco@cr-languedocroussillon.fr
- > Direction de l'Economie rurale, littorale et touristique
- > Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage



Le créateur de Smartio Systems a mis au point le Papoo, boîtier portable miniaturisé qui restitue par synthèse vocale des mots ou phrases associés à des images. La Région a aidé le démarrage en octroyant à Smartio Systems une aide à la faisabilité technologique (AFT) puis une avance remboursable dans le cadre de Pacte Création.

Synthèse des aides régionales à la création et à la reprise

Le budget 2009 du programme Pacte est en hausse de 5,6 %. Des avances remboursables, des aides au conseil et au recrutement et le fonds régional de garantie peuvent être mobilisés.

Des financements pour la création et la reprise

> Visa obligatoire

Un Visa (document d'une quinzaine de pages) valide la faisabilité humaine, économique, commerciale et technique du projet de création ou de reprise. Son obtention est obligatoire avant une demande de financement (garantie Région et avance remboursable) à la Région.

> Prêt d'honneur des Plateformes d'initiative locale (PFIL), dont Crealia

Soutenu financièrement par la Région, le réseau des PFIL accorde des prêts au dirigeant, à taux zéro et sans garantie personnelle, qui confortent l'apport en fonds propres et favorisent l'obtention de prêts bancaires.

Remboursement en 5 ans maximum. www.initiative-entreprise-lr.com

> Formation des entrepreneurs via Pacte Formation

En 2008, 26 actions de formation collective et 23 actions d'accompagnement individuel ont été financées dans le cadre du Pacte Formation.

> Des avances remboursables à taux zéro

L'avance remboursable à taux zéro, de 10 000 à 50 000 euros, est mobilisable à partir d'une assiette de dépenses de 20 000 euros. Elle vient en priorité sur les investissements immatériels : besoin en fonds de roulement, frais de lancement commercial, R&D, rachat des sociales ou du fonds de commerce. Le taux maximal est de 50 % de la dépense éligible, dans la limite des fonds propres.

> Un Fonds régional de garantie

Le Fonds régional de garantie optimise l'accès aux crédits bancaires. La garantie varie de 50 % à 70 % suivant les conditions des partenaires de la Région. En 2006 et 2007, le FRG a accompagné à 53 % des transmissions et 12 % des créations (35 % de développement). 19,3 millions d'euros d'engagements ont été co-garantis par la Région et OSEO.

Des financements dédiés à la transmission et à la reprise

> Accompagnement du cédant : aide au conseil

L'aide finance le recours à des conseils spécialisés pour évaluer l'entreprise à céder. Cette subvention est plafonnée à

3 800 euros pour un taux maximum de prise en charge de 80 % des dépenses.

> Aide au financement du salaire du futur repreneur

Cette subvention est plafonnée à 25 000 euros et à 50 % du salaire chargé sur un an.

> Accompagnement du repreneur : aide au conseil

L'aide finance le recours à des conseils spécialisés sur le volet managérial, économique, financier et juridique pour développer la compétitivité de l'entreprise reprise. Pour un diagnostic de 5 jours maximum, la Région verse 80 % de l'assiette hors taxe (subvention plafonnée à 3 800 euros). Au-delà de 5 jours, le plafond passe à 50 % de l'assiette et à 15 000 euros.

TÉMOIGNAGES

ANDRÉ SYLVESTRE, président de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat et de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aude

« La Région nous soutient énormément dans l'accompagnement des créateurs et repreneurs, elle est notre partenaire principal. Notre convention de trois ans, renouvelée en juin 2008, porte sur un financement annuel de 3,2 millions d'euros sur un budget d'accompagnement de la création-reprise par les chambres de 10 millions. »

www.cma-languedocroussillon.fr

THOMAS HUGUES, créateur de Smartio Systems (Nîmes), bénéficiaire d'un Pacte Avance remboursable de 50 000 euros fin mars 2008

« Le Pacte est intervenu au bon moment, pour financer le besoin en fonds de roulement nécessaire pour le lancement commercial après les phases de test et de mise au point du prototype. » Diplômé de l'École des Mines d'Alès, Thomas Hugues a créé la société nîmoise en juillet 2006. Son domaine : concevoir des logiciels intégrés dans des produits de communication pour les personnes privées de parole. Accompagnée et hébergée par le CEEI de Nîmes, Smartio Systems emploie déjà 10 ingénieurs.

www.sios.fr

ALEX CONIL, secrétaire régional de la Fédération régionale du Bâtiment, animateur du programme Transmibat.

« Le partenariat avec la Région vise avant tout à maintenir l'activité économique et l'emploi. En 2008, le programme Transmibat a accompagné la cession de 30 entreprises représentant 442 emplois. Depuis 2002, il a suivi la transmission de 130 entreprises, ce qui a permis de sauvegarder 1 842 emplois. 129 sociétés, sur 130, existent toujours aujourd'hui. »

www.languedocroussillon.ffbatiment.fr

ISABELLE VERHLI, repreneur de Vega Voiles (Gruau-du-Roi).

« Je m'étais documentée, j'avais fait beaucoup de recherches, lu le Guide du repreneur. Nous avons eu de très bons contacts et un excellent accompagnement à la CCI de Nîmes et un Visa transmission a validé notre projet. Le compromis avec les cédants s'est conclu à l'été 2008. » Isabelle Verhli, directrice financière depuis cinq ans, reprend avec Gaël Rétif, maître-voilier depuis un an, le spécialiste des voiles, gréements et accastillages de 16 salariés. Le financement de 50 % du salaire des deux repreneurs a été accordé par la Région en octobre 2008.

www.vegavoiles.com

EN BREF

Succès pour la première de Coventis

Coventis, la première convention d'affaires des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) en décembre 2008, fut un succès avec une centaine d'exposants, 1 000 participants et la signature d'une dizaine de conventions entre divers acteurs de l'ESS, en présence de Marie Meunier, élue régionale à l'économie sociale et solidaire. Si bien que la 2^e édition est déjà programmée. Toujours appuyée par la Région, elle aura lieu les 4 et 5 décembre 2009 au Corum à Montpellier. 9 800 entreprises de l'économie sociale (mutuelles, coopératives, associations) font travailler près de 90 000 salariés en Languedoc-Roussillon.

www.creslr.org

Trois groupements régionaux soutenus

Agil 11, groupement de dix employeurs du Lézignanais, espère créer 20 emplois, ce qui nécessite un financement de 207 000 euros sur trois ans. Le groupement reçoit lors de la session de décembre de la Région une aide de 30 000 euros pour la phase 2008-2009. Le groupement héraultais multisectoriel de l'Orb veut lui atteindre 30 emplois (25 en 2008), ce qui assurerait son autofinancement. La Région, qui lui apporte son appui depuis 2007, soutiendra en 2009 la sensibilisation des entreprises par une subvention de 10 000 euros. La Région verse une aide de 12 000 euros à la CCI de Perpignan, qui veut intéresser les entreprises catalanes aux groupements d'employeurs. La CCI veut susciter un groupement de 15 adhérents, créant dix emplois équivalent temps plein, au premier semestre 2009.

Naissance d'un « cluster » viticole

Le nouveau partenariat de la Région avec la viticulture passe directement par les entreprises. Un noyau d'une trentaine d'entreprises viticoles, réuni en février par la Région, est invité à amorcer une nouvelle filière sous la bannière Sud de France. Les entreprises se retrouveront dans les semaines à venir pour travailler ensemble sur des actions plus efficaces notamment pour l'investissement des marchés d'exportation. Seront aidées des actions collectives et individuelles à l'export, (les programmes individuels seront accompagnés en avance de trésorerie). Une boîte à outils sera par ailleurs proposée à l'ensemble des entreprises ayant le souhait d'exporter basé sur un diagnostic pour aider les primo exportateurs.

La Région consacre en 2009 près de 17 millions d'euros aux stratégies régionales pour la viticulture et Sud de France.

www.laregion.fr

Alliances

Trimatec stimule l'innovation « verte »

Le pôle de compétitivité Trimatec mise sur les écotechnologies. L'un de ses projets majeurs : la création d'une filière algues, Algasud, en Languedoc-Roussillon.

Trimatec se situe à la croisée de trois régions : Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un vaste territoire sur lequel le pôle de compétitivité se positionne comme un acteur technologique majeur. « Nous ciblons en particulier les écotechnologies, des procédés innovants, propres, visant le développement durable », explique Jérôme Blancher, responsable de la recherche et développement de Melox⁽¹⁾ et président de l'association Trimatec, basée à Pont-Saint-Esprit, dans le Gard. La Région fait pleinement partie de la vingtaine d'acteurs institutionnels qui soutiennent le pôle de compétitivité. « Elle est très ouverte, très réactive, souligne Jérôme Blancher. Elle agit de manière coordonnée avec nous et l'ensemble des acteurs. »

Le pôle s'est structuré autour de quatre thèmes : la maîtrise des environnements confinés, l'application des fluides supercritiques, la production et la valorisation de la biomasse algale, ainsi que l'utilisation des technologies séparatives et membranaires. Dans ces domaines, Trimatec regroupe sur son territoire



Le bureau du pôle (de gauche à droite) : D.Mathieu (directeur des projets), la vice-présidente N. Delbianco (CTI), le trésorier G. Bordier (CEA), le vice-président S. Sarrade (IFS), le président J. Blancher (Melox), le maire de Bourg Saint-Andéol et vice-président S. Martinez. Absent sur la photo : le secrétaire C. Paulin (CCI de la Drôme).

des centres de recherche, des entreprises et des organismes de formation qui font référence sur le plan international. Parmi les leaders, Areva, EDF, GDF-Suez, Saint-Gobain, mais aussi le CEA, l'Université Montpellier II et l'École des Mines d'Alès. Autour de ces têtes chercheuses sont réunies une centaine de PME dynamiques et créatives, comme CTI à Salindres, spécialiste des céramiques utilisées pour la filtration et la catalyse, ou le Nîmois Exavision, concepteur de caméras et de systèmes d'imagerie pour l'industrie et les milieux extrêmes.

69 projets labellisés

Trimatec a déjà labellisé 69 projets innovants. Aujourd'hui émergent de

nouvelles ambitions. Notamment le développement d'une filière « algues », en partenariat avec la Région, la DRIRE, Transferts LR et Chemsud⁽²⁾. Le projet Algasud encourage la recher-

che sur les algues et le montage de concepts industriels, notamment pour la production de biocarburants. Le Languedoc-Roussillon dispose d'un littoral ensoleillé, idéal pour la culture des algues, mais aussi des compétences scientifiques majeures (Ifremer, CEA,...) et des PME innovantes telles Biocar, Naskeo ou Greensea. Autre projet d'envergure : une plateforme d'innovation sur la maîtrise des environnements confinés. Enfin, la création de l'Institut de chimie séparative de Marcoule (ICSM) est prévue en 2009. Il réunira 80 à 100 scientifiques dans un pôle de recherche de niveau international centré sur un enjeu essentiel pour la chimie « verte » : l'utilisation de composants toujours plus propres pour l'environnement. ■

(1) Filiale d'Areva, Melox est le leader mondial de la fabrication de combustibles à base de plutonium et l'un des membres de Trimatec.

(2) Chemsud : Chaire de chimie nouvelle pour un développement durable, créée en 2007 à l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier.

Les chiffres clés de Trimatec

- 120 adhérents
- 74 projets déposés, 69 projets labellisés, dont 36 actifs.
- Financements obtenus à hauteur de 73,7 millions d'euros.

CONTACTS

- > Trimatec (Pont Saint-Esprit), 04 66 89 00 49 - www.pole-trimatec.fr, accueil@pole-trimatec.fr
- > Région Languedoc-Roussillon
 - Direction du Développement des Entreprises, 04 67 22 97 21 - innovation@cr-languedocroussillon.fr
 - Direction de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, 04 67 22 94 58 - recherche@cr-languedocroussillon.fr
- > Transferts LR, Département Environnement, développement durable et énergie, 04 67 85 69 70 - www.transferts-lr.org, environnement@transferts-lr.org
- > DRIRE : www.languedoc-roussillon.drire.gouv.fr
- > Chemsud : www.enscm.fr/ChemSuD

Cap LR regroupe les forces des entreprises adaptées

L'union fait la force, pour les entreprises adaptées aussi. L'association Cap LR dynamise le développement commercial de ces entreprises qui emploient majoritairement des personnes handicapées.

Née en 2003 de la volonté d'un groupe de directeurs d'entreprises adaptées, l'association Cap LR réunit aujourd'hui les trois-quarts des structures régionales. Initiative unique en France, activement soutenue par la Région, qui appuie son plan 2008-2010, Cap LR valorise les savoir-faire des entreprises adaptées auprès des entreprises et des collectivités. « La Région a été motrice sur le regroupement en réseau, assure Christophe Rey, président de l'association et directeur d'APF Industrie (recyclage et démantèlement de matériel informatique) à Montpellier.

Les chiffres de Cap LR

Les entreprises adaptées membres de Cap LR ont réalisé 15 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007 et elles emploient 470 salariés.



220 personnalités régionales ont participé à la 1^{ère} soirée CAP LR le 18 novembre au Domaine de Verchant à Castelnau-le-Lez.

Regroupés, nous devenons plus visibles. Notre vocation est la promotion sociale et professionnelle de la personne handicapée. Mais notre pérennité dépend de notre réussite industrielle et commerciale et de la compétence de nos salariés. » Cap LR mène une action commerciale collective, qui démontre la variété des structures régionales. Et ça marche :

Autoroutes du Sud de la France fait appel aujourd'hui à des entreprises adaptées de l'Aude, de l'Hérault et du Gard pour l'entretien de locaux, d'espaces verts, ou la déconstruction du matériel informatique. Cap LR favorise aussi la réflexion de ses adhérents sur le développement d'activités nouvelles. « Les entreprises adaptées étaient des sous-traitants, analyse Christophe Rey. Désormais, elles créent leurs propres marques et produits. »

Informez les entreprises

Une entreprise d'au moins 20 salariés a l'obligation d'employer 6 % de travailleurs handicapés, à temps plein ou partiel. « Peu savent que si une entreprise fait appel aux services d'une entreprise adaptée, elle bénéficie d'une exonération de 50 % de

l'obligation d'emploi », note Mariette Coudray, chargée de mission de l'association. C'est pourquoi Cap LR informe sans relâche les décideurs : le 18 novembre, 220 personnes ont entendu l'information lors d'une soirée à Castelnau-le-Lez. Une nouvelle soirée a lieu le 12 mars à Perpignan et une prospection des entreprises sera menée dans l'Aude jusqu'en juin. ■

CONTACTS

- > CAP LR 04 67 92 87 19 - www.caplr.fr
- > Région Languedoc-Roussillon, Direction des entreprises, service ingénierie financière et économie sociale et solidaire 04 67 22 68 71 conomie.soc@cr-languedocroussillon.fr

Les outils

Invest LR, porte d'entrée en Languedoc-Roussillon

L'association prospecte activement les investisseurs français et étrangers en mettant en avant les atouts d'une implantation en Languedoc-Roussillon.

Chef de file du développement économique, la Région cherche à détecter des entreprises en croissance pour les attirer en Languedoc-Roussillon. C'est la mission confiée à Invest LR. « Nous sommes l'agence des investissements entrants », résume Bernart Roycourt, son délégué général. Nous vendons la région comme terre d'accueil. » Également correspondant régional de la DIACT et de l'Agence française pour les investissements internationaux, Invest LR bénéficie toutes les semaines

d'informations provenant des 22 agences régionales de développement et de l'AFII. Et reporte ces informations vers le Cospe, le Comité d'orientation et de suivi des projets étrangers, qui met en réseau les structures locales de développement économique, de la Lozère aux Pyrénées-Orientales.

Invest LR va aussi « chercher » les projets à l'étranger. Une récente mission en Californie a permis de présenter les atouts du Languedoc-Roussillon dans les énergies renouvelables, les TIC et les biotechnologies, et d'identifier des projets, notamment dans l'électronique photovoltaïque. Invest LR s'appuie de plus en plus sur les Maisons de la Région Languedoc-Roussillon à l'étranger, comme lors de sa présentation du secteur TIC régional à Bruxelles en septembre. Si bien qu'en 2008, l'agence a identifié 199 projets. Dix-sept, dont 13 de sociétés étrangères, se sont concrétisés, tel

celui du constructeur allemand de voiliers Hanse Yachts sur le pôle nautique de Canet-en-Roussillon.

Des projets majoritairement européens

L'équipe des chargés de mission travaille les six secteurs identifiés comme stratégiques et porteurs : l'industrie agroalimentaire, la logistique et les transports, les sciences de la vie, l'électronique et l'informatique, le développement durable et l'industrie du tourisme et des loisirs. « Nous servons d'interface entre les acteurs locaux et les entreprises. Nous leur faisons visiter les sites, nous les assistons dans les démarches d'implantation, les demandes de subventions... Une fois installées, nous surveillons leurs projets de développement. Actuellement, les projets que nous détectons proviennent à 60 % d'Europe, analyse Bernart Roycourt, notamment des pays du

Nord, que nous ciblons donc en priorité, ainsi que quelques pays d'Asie et l'Amérique du Nord. La nature des projets évolue, ils sont souvent plus axés sur le commercial ou l'après-vente que sur la production, sauf dans les énergies renouvelables et l'agroalimentaire. » Atout majeur dans la main d'Invest LR : l'offre de parcs régionaux d'activités économiques initiée par la Région. « Du foncier pré-équipé de qualité est exactement ce que recherchent les investisseurs, note Bernart Roycourt. C'est notre tête de gondole... » ■

CONTACTS

> Invest LR
04 67 22 94 80
www.invest-lr.com
invest-lr@invest-lr.com

Les moyens d'Invest LR

- L'association, composée de 90 adhérents, emploie 9 personnes.
- Budget 2009 : 1,483 million d'euros. Près de 1 million vient de la Région, qui s'est engagée à assurer la totalité du financement en 2012, après le désengagement complet de l'État.

Michel Chevalier, 115 hectares stratégiquement situés à Lodève

Proche de l'A75, le Parc Régional d'Activités Économiques (PRAE) du Bosc sera développé par un syndicat mixte piloté par la Région avec la communauté de communes du Lodévois et Larzac.

La première réunion du syndicat mixte qui va aménager, commercialiser et gérer le Parc Régional d'Activités Économiques régional Michel Chevalier s'est tenue le 18 février à quelques kilomètres du site même, en mairie de Lodève. Basé à l'Hôtel de Région, le syndicat mixte associe la Région et la communauté de communes du Lodévois et Larzac qui compte 28 communes héraultaises. L'histoire du site n'est pas banale : il abrita une mine de bauxite de la Cogema qui vendit il y a quatre ans les 115 hectares pour un euro symbolique à la communauté de communes. Baptisé du nom d'un économiste émérite, artisan du traité du libre-échange entre la France et le Royaume-Uni en

1860 et mort à Lodève en 1879, le parc Michel Chevalier fait partie du programme de 13 parcs régionaux à haut niveau d'équipements et offrant de nouvelles opportunités foncières aux investisseurs en Languedoc-Roussillon.

Les atouts du PRAE Michel Chevalier

Le parc cumule les atouts pour convaincre les professionnels de l'industrie, de la logistique, du tertiaire ou des métiers du bâtiment, avec sa localisation proche de l'A75, à moins d'un kilomètre de l'échangeur n°54. Il fera l'objet d'un aménagement d'ensemble, conjuguant développement économique et durable. L'aménagement débutera par le sud où 25 hectares sont partiellement urbanisés. La partie centrale de 40 hectares sera urbanisée à court terme, et 50 hectares, boisés, seront aménagés en 3^{ème} phase. Plusieurs sociétés travaillent déjà sur le parc, tel Ondupack, spécialiste des emballages en carton ondulé. Claude Panis, le dirigeant, témoigne : « Le site, proche de l'autoroute, nous intéressait aussi à cause de ses surfaces importantes ». Claude Panis, qui a le projet d'installer une troisième ligne de production, vient de réserver un nouveau terrain, à côté de l'existant. « Nous aurons 15 000 m² de terrain au total. »



L'aménagement des 115 hectares du parc du Bosc, près de Lodève, se fera progressivement sur les trois zones identifiées, et débutera par le secteur sud de 25 hectares.

Le métallier TAM, l'industriel Plastic Design et le tailleur de pierre Muzzarelli font aussi partie des premiers résidents. Une dizaine d'entreprises sont aujourd'hui candidates à une implantation. Celles dont le projet

est cohérent avec la vocation du parc pourront élaborer un dossier technique avec l'aménageur afin de déposer un permis de construire, lancer les travaux et démarrer leur activité à l'horizon 2010. ■

CONTACTS

> Région Languedoc-Roussillon, direction des Entreprises, service des parcs d'activités et immobilier des entreprises, chef de service : Bernard Lafont, 04 67 22 98 96 - lafont.bernard@cr-languedocroussillon.fr
Commercialisation : Laurene Streiff, 04 67 22 94 26 - streiff.laurene@cr-languedocroussillon.fr

Les chiffres du PRAE Michel Chevalier

- Superficie : 115 hectares. Coût des travaux d'aménagement et d'équipement public (financement régional) : 28,75 millions d'euros HT.
- Le syndicat mixte a été créé par arrêté préfectoral le 29 octobre 2008. Il est présidé par Georges Frêche Président de la Région, la Vice Présidente est Marie-Christine Bousquet, Maire de Lodève et Présidente de la Communauté de Communes. Son conseil compte en outre 5 conseillers régionaux et 2 conseillers intercommunaux.

EN BREF

Objectif croissance pour Port-la-Nouvelle

La Région, propriétaire du port audois depuis 2007, a signé fin janvier une convention de délégation de service public avec la CCI de Narbonne, Lézignan-Corbières et Port-la-Nouvelle pour la gestion, l'exploitation et le développement du port jusqu'en 2013. Le 3^e port français de Méditerranée est aussi le 1^{er} port céréalier méditerranéen (plus de 622 000 tonnes en 2008) et le 9^e port français pour les hydrocarbures (808 000 tonnes à la fin novembre 2008). La CCI développera des actions commerciales sous la marque régionale Ports Sud de France. La Région apportera 57 millions d'euros, répartis sur 10 ans, pour moderniser les équipements de Port-la-Nouvelle.

www.port-la-nouvelle.com

Attribution de 10 aides à la faisabilité

L'Aide à la Faisabilité Technologique et l'Aide à la Faisabilité Commerciale, vouées aux entreprises innovantes, cohabitent au sein du Programme régional à l'innovation. L'AFT permet de réaliser des études de pré-faisabilité et de faisabilité technologique. Les entreprises qui innovent peuvent espérer 50 % de l'assiette (plafond de 50 000 euros) et les porteurs de projets 70 %, (plafond de 25 000 euros). En décembre, 140 245 euros sont allés à 7 sociétés ou porteurs de projets de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. L'AFC permet de payer les dépenses externes de faisabilité commerciale (plafond de 12 000 euros). Trois porteurs de projets accompagnés par le BIC de Montpellier en ont bénéficié.

www.laregion.fr

Synersud accompagne les créateurs innovants

L'association Synersud, qui rassemble 16 pépinières, incubateurs et centres d'innovation du Languedoc-Roussillon, a reçu près de 520 000 euros de la Région pour son programme d'actions 2009 (budget de Synersud : 611 000 euros). Présidée par Anne-Yvonne Le Dain, vice-présidente de la Région déléguée au développement économique, Synersud a contribué à la création de 120 sociétés et 229 emplois en 2007. Parmi les membres de Synersud, trois sont en parcours qualité (CréAude Carcassonne et Castelnaudary, AlterIncub et la pépinière de Béziers). Synersud anime aussi le fonds régional d'amorçage Crealia.

www.synersud.com

www.laregion.fr

La Région intensifie ses investissements

La Région fortifie l'emploi par des investissements chiffrés à 488 millions d'euros en 2009. La Région ajuste aussi ses aides aux entreprises.

La Région, accompagnée par la communauté d'agglomération de Montpellier et douze organismes publics partenaires, a affiché le 26 février devant 200 entrepreneurs du Languedoc-Roussillon un investissement public massif de 1,344 milliard d'euros en 2009. La plus grosse part de l'enveloppe, 433 millions, proviendra de la seule collectivité régionale. Cet effort délibéré des collectivités publiques permettra de maintenir 35 000 emplois et d'en créer 5 000 en Languedoc-Roussillon.

Sur plusieurs années, la Région va irriguer l'économie de programmes de grande ampleur : 2,32 milliards d'euros seront engagés sur dix ans. Les créations et réhabilitations de lycée mobiliseront 1,4 milliard jusqu'en 2013. Le contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier, dont les travaux s'étaleront de 2011 à 2013, injectera 1,4 milliard d'euros, dont 300 millions directement apportés par la Région. Financée à

hauteur de 50 millions d'euros par la Région, la troisième ligne de tramway de la communauté d'agglomération de Montpellier est engagée depuis mi-mars, avec six mois d'avance. Ce chantier de trois ans et 530 millions d'euros générera 3 000 emplois. 257 millions d'euros, sur dix ans, amélioreront les équipements des ports de Sète et Port-la-Nouvelle. 200 millions seront engagés de 2009 à 2015 dans le réseau hydraulique régional avec Aqua Domitia et 70 millions, jusqu'en 2013, pour réduire le risque inondation. La Région fera aussi bénéficier le logement étudiant de 21 millions d'euros de 2007 à 2013.

Ajustement des aides aux entreprises

Alors que le budget affecté au soutien des entreprises grimpe de 14,5 % en 2009, la Région renforce ses interventions à tous les stades du développement des PME. Pour tenir compte des difficultés conjoncturelles des trésore-

ries, la Région va appliquer un moratoire d'un an sur les remboursements des avances accordées dans le cadre des programmes d'aide à la création et à la reprise d'entreprise (PACTE et ARCE). Pour les futurs bénéficiaires, la Région porte le différé de remboursement à 30 mois.

D'autres mesures financières consolideront la résistance à la crise des PME : le champ d'intervention du Fonds Régional de Garantie (FRG) mis en place avec Oseo depuis 2004, s'élargit au renforcement de la trésorerie. Il co-garantira le Fonds national Renforcement de la trésorerie des PME. La Région innove aussi avec l'Europe : grâce à l'initiative JEREMIE, 30 millions d'euros vont améliorer les fonds propres et quasi-fonds propres des PME jusqu'en 2013.

Enfin, la Région n'oublie pas les entreprises et les bassins d'emplois les plus fragiles : elle nourrit des fonds spéciaux d'intervention



La Région a invité les entrepreneurs le 26 février à l'Hôtel de Région afin de leur présenter ses programmes d'investissements.

pour la création de richesse et d'emploi dans la Haute Vallée de l'Aude et le bassin Ganges-Le Vigan, tandis que l'aide au conseil Preserve (jusqu'à 10 journées

d'expertise financées à 50 % par la Région) permet d'anticiper les risques de défaillances d'entreprises. ■

La commission Constantin auditionne les forces vives de l'économie

L'ancien préfet Daniel Constantin pilote une commission chargée par le Président de la Région d'identifier les projets les plus avancés, qui permettront d'atténuer les effets de la crise.

Le Journal économique du Languedoc-Roussillon :
Quelle mission vous confie le président de la Région ?

Daniel Constantin :

« Le président Frêche a le souci de mettre en place rapidement tous les moyens pour mesurer la crise dans les secteurs les plus sensibles, de façon à en atténuer les effets. Le rôle de la commission que j'anime n'est pas d'expliquer les raisons de la crise, même si le rapport contiendra nécessairement des éléments de diagnostic. Nous nous situons résolument dans la pratique, via l'audition des acteurs économiques et sociaux.

Le Journal économique du Languedoc-Roussillon :
Qui compose cette commission ?

Daniel Constantin :

Une trentaine de membres choisis pour leur expertise personnelle et qui se sont engagés sur leur disponibilité. Ce sont avant tout des acteurs économiques et sociaux, ceux qui se débattent pour faire



Daniel Constantin à la tête d'une commission chargée de tracer des pistes pour dynamiser l'économie régionale.

face à la crise. Je n'ai essuyé aucun refus... Depuis le 11 février, ils se répartissent les auditions des partenaires économiques et

sociaux selon leurs domaines de compétences, que ce soit dans le bâtiment et les travaux publics, les domaines innovants, ou encore le tourisme. Il n'y a aucun a priori. Chacun rencontrera le maximum de personnes afin d'obtenir l'analyse la plus complète. Nous cherchons à entendre des responsables ayant des projets avancés, financièrement équilibrés, réalisables dans les deux ans.

Le Journal économique du Languedoc-Roussillon :
Quand livrerez-vous les conclusions de votre rapport ?

Daniel Constantin :

Je rendrai vraisemblablement mon rapport à Georges Frêche avant la fin avril. La Région, ou bien d'autres collectivités et acteurs, pourraient s'associer à certaines initiatives, afin d'accélérer l'engagement de certains dossiers et que la croissance observée en Languedoc-Roussillon ne soit pas obérée par la crise.

Les membres de la commission Constantin

Max Lévi, représentant permanent du président de la Région. Gilbert Pastor, vice-président délégué au développement économique de Montpellier Agglomération, les présidents des chambres consulaires Serge Clausse (CRCI), André Sylvestre (CRMA) et Guy Giva (CRA), le président du Conseil économique et social régional Gérard Maurice, le président de la CCI du Gard Denis Volpière, la directrice régionale du Crédit Coopératif Bernadette Voinet-Bellon, les entrepreneurs Marc Chevalier, Thierry Salomon et Gérard Saurel, le conseil en stratégie Jean-Noël Billioud, les directeurs du groupe Sup de Co Montpellier Didier Jourdan, de l'École des Mines d'Alès Alain Dorison, de l'École d'architecture de Montpellier Jean-Pierre Foubert, de l'Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management de Montpellier Monique Lacroix, le délégué général de la chaire de chimie durable à l'École de Chimie de Montpellier Sylvain Caillol, les professeurs d'économie Jacques Percebois et Olivier Torres, de géographie Jean-Paul Volle, de médecine Jean-Louis Lamarque, de droit et sciences politiques Michel Miaille, les notaires Bernard Coulet et Bernard Grasset, l'architecte Emmanuel Nebout, les conservateurs Michel Hilaire (Musée Fabre) et Joséphine Matamoros (Musée d'art moderne de Céret).

CONTACTS

> Pour envoyer des projets :
commission-constantin@cr-languedocroussillon.fr